

Le p'tit Mesnilois



Lettre d'information Mesnil-Saint-Père

Mai 2023

#65



www.mesnil-saint-pere.com

Mot du Maire

Chères Mesniloises
Chers Mesnilois,

Avec un peu de retard, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau P'tit Mesnilois, édition #65, réalisé en collaboration avec une équipe dynamique et heureuse de vous le faire partager.

Si l'année 2022 s'est révélée être un millésime remarquable concernant les activités touristiques, l'année 2023 se promet d'être riche en activités économiques et locales.

Les caméras de vidéo protection intracommunales sont en service et les images pourront être utilisées par la gendarmerie en cas de réquisition par le Procureur de la République.

Les allées du cimetière ont été partiellement enherbées d'un gazon adapté.

Les premières opérations de rénovation du réseau d'assainissement devraient débuter dans les prochains mois.

L'appel d'offres pour la première tranche de travaux de l'église Saint-André a été lancé ; les entreprises pourront se mettre au travail dans le courant du 3ème trimestre 2023.

Le projet « Aime ton Parc » initié par mme Cailleux, la directrice de l'école a été présenté et adopté à l'unanimité lors d'une séance du conseil municipal. Dans ce cadre, un espace dédié au bien-être

au sein de l'école à la protection de la biodiversité est en cours de réalisation. Présenté et voté à l'unanimité lors d'une séance du Conseil Municipal.

La saison estivale redémarre et des conditions climatiques satisfaisantes devraient à nouveau accroître la population saisonnière. Nous projetons l'organisation d'un marché d'été hebdomadaire sur la place de la mairie. Des exposants ont déjà répondu présents. Vous serez tenus informés de la mise en œuvre effective de cet événement via le site internet de la commune, Maelis et notre page Facebook.

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré le 13 juillet prochain, pour le plus grand plaisir de la population et des estivants.

Enfin nous souhaitons tous la bienvenue à Marion Ivars, nouvelle secrétaire de mairie qui a pris ses fonctions depuis le 1er février 2023 et qui a beaucoup œuvré pour la refonte du site internet et la création de la page Facebook.

Je vous laisse apprécier ce nouveau bulletin communal et vous souhaite une agréable saison estivale.

Pascal Henri



Pascal Henri
Maire de Mesnil-Saint-Père

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 16h à 18h
- Vendredi de 9h30 à 12h

Permanence :

Tous les samedis sauf jours fériés, une permanence est assurée par le maire et ses adjoints de 10h à 12h.

Le personnel de la mairie :

Secrétaire	Marion Ivars
Agents techniques	Christophe Cabot John Colfort
Surveillance bus et entretien des locaux	Josette Boiseau
Agent administratif Poste Communale	Isabelle Bonnet

Contact :

Tél : 03 25 41 28 78
Courriel : mairie-de-mesnil-saint-pere@wanadoo.fr

> Déchetterie



Horaires d'été :

- Du lundi au samedi 9h à 11h50 et de 15h à 17h50
- Fermeture le vendredi

Sacs à déchets recyclables (jaunes)

Nous vous rappelons que vous pouvez retirer les **sacs à déchets recyclables (jaunes)** en mairie aux horaires d'ouverture au public et durant les permanences du samedi matin.

> La Poste

L'agence postale communale située au sein de la mairie est ouverte 5 jours par semaine aux horaires suivants :

- lundi de 15h00 à 17h50
- mardi de 14h30 à 17h20
- jeudi de 9h à 11h20
- vendredi de 9h à 11h20
- samedi de 10h00 à 11h50

Durant la saison estivale, l'agence sera ouverte uniquement le matin. Plus de détails sur le site internet ou sur Maelis en temps utile.

> Boîte à livres

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est à votre disposition sur la place de la mairie, vous pouvez y prendre ou y déposer des ouvrages.

> Numéros utiles

- Numéro général d'urgence : 112
- Gendarmerie : 03 25 41 20 09
- Police : 17
- SAMU : 15
- Centre de secours : 18
- Centre hospitalier Troyes : 03 25 49 49 49
- Siedmto : 03 25 41 08 03
- SDDEA (Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube) : 03 25 79 00 00
- EDF dépannage : 09 72 67 50 51
- Ecole élémentaire de Mesnil-Saint-Père : 03 25 41 54 24
- Ecole primaire (maternelle et CP, CE1) de Montiéramey : 03 25 41 49 05
- Collège Charles Delaunay : 03 25 41 84 20
- Pharmacie de Lusigny : 03 25 41 20 36
- Conciliateur de justice : 03 25 41 20 01

Compte-rendu Conseil Municipal

Les élus se sont réunis le 3 mars et le 24 mars 2023.

Réunion du 3 mars 2023

Lors de ce conseil municipal, les sujets suivants ont été évoqués :

- Hommage à Yves Champagne, ancien maire-adjoint.
- Remplacement de l'imprimante de l'école.
- Point sur l'avancée des travaux de la rénovation de l'église Saint-André.
- Prestations communales offertes aux aînés - choix entre le colis du 14 juillet et repas convivial de novembre.
- Révision des tarifs de la cantine.
- Attribution financière scolaire pour 2023.
- Révision des tarifs de location de la salle polyvalente et de l'espace Saint-André.
- Modification de l'amplitude horaire de l'éclairage public.
- Renouvellement de la convention relative à l'accueil collectif e mineurs entre Lusigny sur Barse et Mesnil Saint Père.

Réunion du 24 mars 2023

Lors de ce conseil municipal, les sujets suivants ont été évoqués :

- Cimetière : il a été décidé de revégétaliser le cimetière.
- Zoé Testa effectue un stage de 4 mois à la mairie en partenariat avec Pôle Emploi et le Centre de Gestion de l'Aube.
- Projet « Aime ton parc » présenté par les enfants de l'école.
- Vote du compte de gestion du receveur.
- Vote du compte administratif 2022.
- Affectation du résultat.
- Vote du taux de taxes 2023.
- Vote des subventions 2023.
- Vote du budget primitif 2023
- Acceptation des travaux de dévoiement des eaux parasites « sur le pré aux fèvres »

Les projets d'investissement pour 2023 sont :

- L'installation de la vidéo protection
- Le dévoiement des eaux sur le pré aux fèvres
- La rénovation de l'église Saint-André

L'ensemble des délibérations et les comptes-rendus du conseil municipal sont désormais en ligne sur le site internet et sur Maelis.

Depuis cette année, la municipalité a également publié une note de présentation synthétique des comptes 2022 et du budget primitif 2023. Ces deux documents sont disponibles sur le site internet et en mairie sur demande.

Actualités

> 188 000 € de la mission Bern, Fondation du Patrimoine pour l'église

Retenue par la Mission Bern au titre des projets départementaux, la municipalité de Mesnil Saint Père a reçu une dotation de 188 000 € pour la restauration de l'église Saint-André. Le chèque a été remis mercredi 22 mars par Pierre Possémé, délégué régional de la Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne, et Arnaud Royer, représentant de La Française des jeux, au maire de la commune.

Financée par le Loto du patrimoine, la Mission Bern retient de préférence des monuments dont la pérennité est menacée, des édifices ruraux, le plus souvent non protégés, explique Pierre Possémé.

Les « Amis de Saint-André »

Sans cette aide indispensable, la municipalité aurait dû renoncer à un projet de restauration qui lui tient pourtant à cœur, a observé Pascal Henri, le maire. La commune a d'ailleurs suscité la création de l'Association des amis de Saint-André, pour animer la souscription portée par la fondation.

Le démarrage des travaux

Le chantier proprement dit pourrait démarrer à la fin de cette année 2023 pour la première tranche.

Rappelant la richesse de l'Aube qu'il s'agisse d'architecture monumentale ou de patrimoine mobilier, Valéry Denis, vice-président du Conseil Départemental en charge de la culture et du patrimoine, a rappelé que le



Département menait une politique forte en faveur du patrimoine aubois. Elle se concrétise par une subvention de 18 % du budget global de la première tranche ferme de travaux. Elle se manifeste ensuite par d'autres chemins. Au terme d'une négociation avec le clergé affectataire, les églises de l'Aube pourront désormais accueillir des manifestations payantes. Une chance pour la commune qui pourrait ainsi profiter de cette éventualité dans son église restaurée.

La manifestation a accueilli Juliette Mosdier-Pierre (Drac Grand Est), Alain Luciani (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine), Vincent Caputo, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, et Valentine Roland, chargée de mission pour l'Aube à la Fondation du patrimoine.

> Refonte du **site de la commune**

Lancement du nouveau site internet !

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que notre nouveau site web est disponible.



- Un design contemporain et une identité visuelle cohérente
- Une navigation claire et intuitive
- Des informations utiles à votre disposition

Nous vous proposons de le découvrir dès maintenant sur notre lien habituel <https://mesnil-saint-pere.com/>

Ce site est évolutif et vous pouvez contacter la mairie pour vos demandes d'ajout ou de modification.

> Lancement de la page **Facebook**

Dans la même dynamique, la mairie a ouvert sa page Facebook en début d'année. Vous pouvez ainsi retrouver toutes les informations sur la commune en temps réel.

Vous disposez donc aujourd'hui de 4 outils de communication : site internet, Maélis, Facebook et le P'tit Mesnilois. N'hésitez pas à les consulter et à nous faire part de vos remarques.



> Lettres au **Père Noël**

Cette année encore, le Père Noël a reçu un courrier abondant par l'intermédiaire de la boîte aux lettres disposée sur la place de la mairie. Chaque enfant a reçu une réponse.

> **Marché de Noël**

Ambiance conviviale et festive pour le marché de Noël.



Dimanche 4 décembre, l'association des parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des 3M (Mesnil Saint Père, Montiéramey et Montreuil-sur-Barse) a organisé son marché de Noël à la halle sportive de la commune.

19 exposants, dont des artisans et producteurs locaux, avaient pris place pour proposer bijoux, cadeaux, livres, miel, bougies, décorations de Noël...

Une buvette proposait vin chaud, chocolat chaud, mignardises, pâtisseries confectionnées par des parents d'élèves. Le tout était vendu au profit de l'association.

En début d'après-midi, les enfants du RPI entourés de leurs enseignants ont interprété plusieurs chants de Noël pour le plus grand bonheur de leurs parents et familles venus nombreux assister à cette représentation.

> **LOTO du RPI**

Le samedi 11 mars a été organisé un Loto par l'Association des parents d'élèves du RPI des 3M. Des nombreuses familles étaient présentes et ont pu s'amuser dans une ambiance conviviale.

C'est à la fin du spectacle que la magie de Noël a opéré avec l'entrée dans la salle du très attendu Père Noël portant sa hotte remplie de chocolats qu'il a distribués aux enfants sur la scène. Une journée bien sympathique et conviviale qui a permis aux écoliers et parents des trois villages de se retrouver, discuter, échanger... Une manifestation qui n'aurait pu avoir lieu sans la mobilisation des professeurs et des parents d'élèves très impliqués dans la préparation, la mise en place de la salle, la tenue de la buvette, et bien sûr, le rangement en fin de journée. Des bénévoles qui ont largement contribué au succès de cette journée.

L'association redistribue les bénéfices aux différentes classes pour les sorties éducatives (visite de musées, salon du livre, ferme pédagogique...).

> **Job Dating**

Le job dating organisé par Pôle emploi Grand Est et Cap emploi 10, s'est déroulé le 6 mars au sein de la salle polyvalente de la mairie. Bilan : 10 entreprises présentes, de nombreux postes à pourvoir dans l'Hôtellerie-Restaurant-Animation en CDI ou CDD saisonniers, 50 visiteurs et une centaine d'entretiens d'embauche. Satisfaction de tous pour cette première édition.

> Carnaval intercommunal de l'école

Grande cavalcade pour le carnaval intercommunal de l'école des 3M.

Les enfants du regroupement pédagogique des 3M se sont retrouvés dans les rues de la commune pour un défilé bien coloré suivi d'un lâcher de ballons.

Vendredi 31 mars, les institutrices et instituteurs du regroupement pédagogique (RPI) des 3M (Mesnil Saint Père, Montiéramey, Montreuil sur Barse) et l'association des parents d'élèves ont organisé le carnaval des écoles.

Reporté une première fois, les conditions climatiques étant plus que défavorables, il a finalement eu lieu le vendredi 7 avril. Dès 13h30, les enfants déguisés avaient rendez-vous à l'école pour ensuite défiler dans les rues de la commune (rues du 28-Août-1944, Yvonne-Martinot, du Pré la Caille, Petite-Rue) bien encadrés par leurs professeurs, des parents d'élèves et Pascal Henri, maire de la commune qui faisait lui aussi partie de la fête. Tous les habitants étaient invités à participer aux festivités et la grande cavalcade s'est achevée sur la place face à l'école avec un lâcher de ballons haut en couleur. Belle ambiance, cette fois, avec, en prime, un beau soleil !



> Installation de la vidéo protection

Depuis avril 2023, la commune est dotée de 5 caméras de vidéo protection pour sécuriser les entrées du village et les points sensibles. Ces vidéos sont consultables uniquement par la gendarmerie sur réquisition du Procureur.

> Repas des aînés

Le mois de novembre voit traditionnellement revenir le repas des aînés dans notre commune. C'était encore le cas cette année. Le repas festif a eu lieu le X novembre 2022 à la Brasserie du Lac. Monsieur et Madame Gublin ont accueilli la quarantaine de convives. Nombreux sont ceux qui ont profité de la piste de danse.



> Cérémonie du 8 mai

78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Hommage rendu aux combattants de la guerre 39/45, en ce 8 mai, jour de l'Armistice.

À l'issue de cette cérémonie, Mesniloises, Mesnilois, pompiers et les membres du Conseil Municipal se sont retrouvés à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

> Catastrophe naturelle

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : l'arrêté n°IOME2308745A portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été publié au JO du 03 mai 2023. La commune de Mesnil Saint Père a été reconnue au titre de l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols de l'année 2022. Les personnes concernées ont un délai de 30 jours pour contacter leur compagnie d'assurance.

> Les amis de Saint-André



Une association de sauvegarde de l'église a vu le jour. Elle a pour objectif de collecter des fonds pour soutenir l'action de la commune dans ce projet de rénovation de l'église. Cela permettrait ainsi d'alléger le poids financier de cette restauration pesant sur de la commune. Vous pouvez donner sur

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-andre-de-mesnil-saint-pere>

Ou contacter Françoise COLLLOT, Présidente de l'association au 06 86 06 58 96.

> Merci à Delphine, bienvenue à John et Marion

Delphine est arrivée en janvier 2022 en tant que secrétaire de mairie de la commune. Elle est partie fin janvier 2023 pour de nouvelles aventures après un an de service auprès de la municipalité. Nous la remercions pour sa collaboration et nous lui souhaitons une bonne continuation.

John Colfort et Marion Ivars ont rejoint l'équipe des agents communaux. John est en appui de Christophe Cabot pour l'entretien des espaces verts de la commune et Marion remplace Delphine comme secrétaire de mairie. Nous leur souhaitons bienvenue dans notre équipe.

> Vœux du Maire



Vœux du Maire 2023, enfin, après 2 ans sans cérémonie de vœux en public, Mesnil Saint Père renoue avec la tradition. La cérémonie avait lieu le samedi 21 janvier, une première pour Pascal Henri, Maire de la commune.

Entouré du conseil municipal, Monsieur le Maire a profité de cette occasion pour remercier les commerçants de la commune et le personnel communal, sans oublier Christine et Michel partis à la retraite en 2022.

Une rétrospective des années 2020, 2021 et 2022 a permis de retracer les temps forts de Mesnil Saint Père. Les projets pour 2023 ont également été présentés : la rénovation de l'église Saint André, la réhabilitation du système d'assainissement, l'installation de la

vidéo protection et la requalification des bords du lac.

Monsieur le Maire et Madame la Députée Valérie Bazin-Malgras ont ensuite remis le titre de maire honoraire à Jacqueline Colfort, maire de la commune pendant 25 ans.

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance conviviale, autour d'un verre de l'amitié et des petits fours préparés avec soin par Saveur en poche et Gourmand'10. Pascal Henri remercie tous les élus présents, les représentants de MesnilenVie et les Mesnilois venus nombreux pour cette soirée.



> Aime ton parc

Vendredi 24 mars, en préambule à la réunion du conseil municipal, 22 élèves de l'école, accompagnés de leur maîtresse, Mme Cailleux, et de leurs parents, sont venus présenter un projet sur la biodiversité initié par les Amis du parc. Avec des idées plein la tête, mais déjà bien précises et concrétisées sur papier, des dessins réalisés, tout cela présenté aux élus.

Les écoliers ont pris la parole à tour de rôle pour expliquer l'origine du projet et la motivation de leur présence devant le conseil municipal.



« Nous sommes là, ce soir, pour vous présenter notre projet d'aménagement de l'espace derrière l'école. Nous aimerions savoir si vous êtes d'accord et si vous pouvez nous aider financièrement. L'objectif de notre projet est de réaliser des actions permettant de développer la biodiversité et le bien-être au sein de l'école. »

Les élèves ont proposé la création d'une mare, la plantation d'arbres fruitiers, de plantes, d'une haie, et de laisser des arbres morts. Ils souhaitent aussi réaliser une cabane à hérisson, faire du compost, planter des fleurs, des arbres fruitiers, un nid dans un arbre, mettre des feuilles mortes pour les insectes, faire un potager, mettre de la paille, une barrière, des bancs ressemblant à de gros rondins.

Afin de souligner l'importance et l'utilité de leur projet, ils ont présenté un plan des aménagements avec pour chacun l'emplacement, le but et le matériel nécessaire pour sa réalisation.

L'installation d'une cabane à hérisson est la piste la plus sérieuse. Elle serait mise à l'ombre

et à l'abri de la pluie pour les attirer. Font aussi partie de leur projet, la plantation d'une haie pour faire venir les oiseaux, des insectes, des massifs de fleurs situés plutôt vers le soleil pour les insectes, vers de terre, souris, mais aussi pour que les abeilles viennent butiner. Des abris à insectes, une mare avec des algues, des joncs, des roseaux, nénuphars située à l'ombre avec une fermeture sécurisée pour accueillir des têtards, grenouilles (pas trop grosses), salamandres, libellules, petits poissons... et enfin un potager pour faire pousser des légumes et des aromates.

Un soutien demandé

Les enfants ont déjà fait appel aux parents pour récolter du thym, des mûriers, des framboisiers, des graines de fleurs, des fraisiers, des roses de Noël mais pour commencer, il leur manque des plants de groseilliers, cassissiers, fougères, graine de lys jaune des marais, la porte pour la mare et un kit collecteur d'eau de pluie. Le tout est évalué à 216 € d'où leur démarche auprès du conseil municipal de solliciter son soutien pour commencer les travaux d'aménagement le plus rapidement possible.

Les élèves et leur maîtresse ont été applaudis chaleureusement par les membres du conseil pour cette brillante présentation et l'aide demandée a été votée à l'unanimité !

LES ENFANTS DE L'ECOLE VOUS SOLLICITENT

Nous sommes à la recherche de groseilliers, de plantes vivaces à mettre dans nos massifs (marguerites, violettes, pâquerettes, primevères,...), de terreau, de pommes de pin, de paille, des planches (15 cm de largeur environ et 40 cm de long environ, 1 à 2 cm d'épaisseur).

Si vous avez un petit quelque chose vous pouvez le déposer à l'école entre 11h30 et 13h30 les jours de classe. Nous vous remercions beaucoup pour votre contribution.

La classe de CE2 CM1 de Mesnil Saint Père.

Zoom sur les déchets

> Les ordures ménagères

Une tournée de collecte des ordures ménagères est réalisée chaque semaine. Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi pour notre commune.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est composée de deux parties : une partie fixe et une partie variable. La part fixe correspond à l'abonnement au service permettant de financer les frais fixes. La part variable est basée sur la quantité individuelle d'ordures ménagères collectées par an. Elle a pour but d'encourager la réduction et le tri des déchets ménagers.

Le nombre de levées de bacs est voté en assemblée chaque année. La composition de la part fixe est votée en assemblée chaque année. En 2022, la part fixe a été définie comme suit : 12 levées de bac par an et 15 accès en déchèterie.

Toute levée de bac et tout accès en déchèterie qui ne sont pas compris dans la part fixe donnent lieu à l'application de tarifs unitaires. Le paiement survient en fin d'année dans le cadre des impôts locaux, en même temps que la taxe foncière. Le nombre de levées et les tarifs sont disponibles sur le site internet du siedmto ou par téléphone 03 25 41 08 03.

Pour connaître vos nombres de levées déjà réalisées en temps réel, demandez vos codes par mail à : communication.tarification@siedmto.fr

Ponctuellement, vous avez le droit à un sac complémentaire pour les ordures ménagères



SIEDMTO

36 rue des Varennes
10140 Vendevre sur Barse
Téléphone : 03 25 41 08 03
Courriel : siedmto@orange.fr
<https://www.siedmto.fr>

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 08h00-12h00 / 13h30-16h30.

(maximum 5 par an à sortir avec votre container poubelle). Vous devez venir en mairie avec votre carte d'accès à la déchetterie pour le récupérer.

Une fois la collecte effectuée, les déchets sont dirigés vers le centre d'incinération à la Chapelle St Luc.

> Le tri des déchets

Le ramassage des sacs de recyclage a lieu : le mercredi, une semaine sur deux (sortir les sacs le mardi soir). Vous pouvez consulter le calendrier sur le site de SIEDMTO.

Les sacs de recyclage (sacs jaunes) sont à venir chercher en mairie. Depuis le 1er janvier 2023, le tri des emballages est simplifié. Vous pouvez déposer tous vos emballages dans votre sac de tri. Tous les emballages plastiques iront dans votre sac jaune, sans exception. En étendant la collecte des emballages à "tous

les emballages en plastique", les communes adhérentes du SIEDMTO se mobilisent pour encourager les habitants à améliorer leur geste de tri, recycler plus, réduire les quantités de déchets à incinérer et ainsi économiser des ressources, de l'énergie, pour contribuer à protéger notre planète.

Dans le sac de tri vont tous les emballages en métal, en carton et tous les emballages en plastique. Parmi les nouveautés : pots de yaourts, films plastiques, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique.

Les emballages en verre vont toujours dans les bornes d'apport volontaire vertes (près du parcours sportif dans la petite rue). Les papiers, dans les bornes d'apport volontaire bleues.

Les bons réflexes :

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Ne pas imbriquer les emballages, déposer en vrac dans le sac.

> Le compost

Le SIEDMTO propose à ses usagers l'acquisition de composteurs individuels.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ?

Tous les déchets organiques fermentescibles, c'est-à-dire les restes de repas, épluchures de légumes et de fruits (éviter les agrumes), coquilles d'œufs, fleurs fanées, marc de café, cendres (en petite quantité), tontes de gazon, feuilles d'arbres, papiers journaux humidifiés

et essuie-tout, branchages broyés, sciures de bois.

À chaque apport, il est bon de remuer votre compost à l'aide d'une fourche bêche ce qui favorise son aération et évite le dégagement d'odeurs.

Et ce qu'on n'y met pas...

Les déchets non organiques (verre, plastique, métal), les produits chimiques et les restes de viande ou de poissons.

> La Recyclerie

Une recyclerie est une structure qui assure la collecte, la valorisation et la revente de biens. Elle a également un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et une dimension sociale liée au travail de nos salariés en insertion.

10 zone Industrielle Bellevue
Route départementale 619, direction Bar-sur-Aube

Le saviez-vous ?

Gilles Loyer, deuxième adjoint, est notre monsieur déchets de Mesnil Saint Père. Il est disponible pour répondre à vos questions sur les déchets. Il assure des permanences à la mairie, un samedi par mois de 10h à 12h. Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en mairie.



Marche - lundi

Chaque lundi, rendez-vous devant la mairie à 14h pour une marche entre 4 à 10 km selon les participants.



Futsal - mardi

L'embellie de cette activité se confirme. 18 participants en moyenne chaque mardi soir de 19h à 20h30 à la halle sportive. Des ados de 12 et 13 ans, une majorité de 15/18 ans, quelques adultes et des jeunes du centre éducatif de Lusigny sur Barse. Un beau mélange d'âges et de niveaux.



Yoga Vinyasa - jeudi

Chaque jeudi, rendez-vous à la salle polyvalente de 19h à 20h30 pour une séance de yoga tonique, souple et méditative (séance découverte offerte).

Les rendez-vous passés

Vendredi 24 février - **Soirée jeux**, 2 salles, 2 ambiances (jeux de carte, jeux vidéo Fifa)



Dimanche 19 mars - **Vide dressing**



Jeux - mardi

3ième mardi du mois à partir de 14h à 17h à la salle polyvalente.



Tennis de table & badminton - mercredi

Chaque mercredi à la halle sportive, retrouvez nos bénévoles, Joël et Philippe pour découvrir ou se perfectionner à ces 2 sports de raquettes. Pratique loisirs, enfants (+ 10ans) -ados-adultes. A partir de 17h30 et jusqu'à 20h (arrivée et départs échelonnés).



Si vous souhaitez proposer ou encadrer une nouvelle activité. N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons toute proposition !

Dimanche 14 mai - **Sortie vélo**



A ne pas rater

L'amicale des sapeurs-pompiers et Mesnilenvie vous donnent rendez-vous **samedi 1er juillet pour une soirée à l'espace St André** - Boissons, salades, grillades à apporter et à partager. Plus d'infos prochainement dans vos boîtes à lettres.

Et sans oublier

> État civil

• Décès

Yves CHAMPAGNE
 décédé le 07/12/2022

Yvette LOPPIN, doyenne de la commune,
 décédée le 13/05/2023

> ESTAC

STAGE ESTAC - LOUNA GAGNANTE 2023 !
 Louna, 10 ans, va pouvoir profiter de la semaine de foot et d'animations organisée par l'ESTAC du lundi 10 au samedi 15 juillet 2023.

> Nouvelle activité

Ouverture d'un salon de thé, épicerie fine et produits régionaux, une boutique de mode, au **Coeur de Village**. C'est le concept original proposé par Anna-Barbara Aumüller sur la place du village.

17 rue du 28 août 1944
 +33 (0)9 82 66 69 68
 purplepressoffice@yahoo.fr



Agenda

Prochain Conseil Municipal	vendredi 26 mai
Hydro-expo	7, 8 et 9 juin
Soirée Amicale des Sapeurs-pompiers et Mesnilenvie	samedi 1er juillet
Projet de marché local place de la mairie	du dimanche 1er juillet au dimanche 27 août
Feu d'artifices	jeudi 13 juillet
Marché artisanal au bord du lac	dimanche 23 juillet et dimanche 6 août
Journée du Patrimoine	dimanche 17 septembre

À vous, de jouer !

Sur le thème des départements

PROPRE AU TYRAN METTRE EN MÉMOIRE		DANS L'EAU DE JAVEL MUSIQUE INAUDIBLE	SIÈGE DE L'ÉVÊQUE PRONOM PERSONNEL	EMPÊCHÉ GRANDE ÉPOQUE	CLAQUERA DES DENTS	DÉPARTEMENT 22	RESTENT SANS RÉPONSE NÉGATION
					DÉPARTEMENT 69 PRÉFECTURE DU GARD		
CHAUSSURE LÉGÈRE LEXIQUE FAMILIER			LE GARÇON EN A UNE ATTAQUÉE			PETITE MANIE FEUILLETÉ	FIBRE DE VER
LIVRE SAINT ACCORDS HARMONIEUX				PAS TRÈS AFFUTÉ PLANÈTE GÉANTE	AGENT DE LIAISON VEAUX, VACHES, COCHONS...	CADEAU FILET D'EAU	
EXCLAMATION		FLEUR PARFUMÉE	PAS TRÈS CONCRET POSSESSIF				
					DÉPARTEMENT 27 FIN DE ROUILLON		DÉPARTEMENT 38
SUR UNE BORNE PAIRE DE DAMES		EXPLOSER LE PLUS SIMPLE APPAREIL				DÉPARTEMENT 48	APPARU
			NETTOYONS LA FAÇADE				
NOTE DU CHEF	TROMPÉE DÉPARTEMENT 07		DÉMENT DÉPARTEMENT 15		L'ENTRÉE DE LA FORÊT POSSÉDÉS		
		DÉTECTIEZ APPRÉCIEZ				DÉPARTEMENT 81	TENNISMAN FRANÇAIS
MUSIQUE DU MAGHREB METTENT SOUS PRESSE			OBTINSSE	BOIS BRULÉ	AU FOND DU PALAIS		
				SUIT LE DOCTEUR	A PRÉCÉDÉ LE COVID BRAMER		ILE BRETONNE
FAUTEUR DE TROUBLE SERVICE NON RENDU					DIEU COQUIN MESURE D'ANGLE		
		TAMISER VERTÈBRE				DIRECTION DE VENT	
DÉPARTEMENT 55	CAPITALE AU NORD DE L'EUROPE			FLOTTE		SOLDAT AMÉRICAIN	
			DÉPARTEMENT 59			JOUEUR DE FLUTE	

La solution est disponible à la mairie.